

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

**MAIRIE DE
CAUSSE et DIEGE**

12700

Tél .05 65 64 66 47

Fax. 05 65 64 67 04

Email : mairie.loupiac.caussediege@wanadoo.fr

AVIS AU PUBLIC

ENQUETE PUBLIQUE

Relative à l'aliénation de parties de chemins ruraux et domaine public

Par arrêté municipal en date du 16 novembre 2021, le maire de la commune de CAUSSE ET DIEGE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant déclassement des parties du domaine public :

- d'une portion du chemin rural situé au lieudit "Capelle",
- d'une partie de la place publique située au lieudit "Le Mas du Causse",
- d'une portion du chemin public situé au lieudit "Le Mas du Causse",
- d'une portion du domaine public situé au lieudit "Le Cap del Mas",
- de deux portions du domaine public situé au lieudit " Loupiac",

Monsieur Robert SALESSES a été désigné commissaire enquêteur par arrêté du 16 novembre 2021.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de CAUSSE ET DIEGE, à Loupiac, du 04 décembre 2021 au 18 décembre 2021, aux jours et heures habituels.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de CAUSSE ET DIEGE:

- le 11 décembre 2021 de 9 heures à 12 heures
- et le 18 décembre 2021 de 9 heures à 12 heures

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête prévu à cet effet ou adressées par écrit à Monsieur Robert SALESSES, commissaire enquêteur, au siège de l'enquête où toute correspondance doit être adressée, à l'adresse suivante (en précisant sur l'enveloppe la mention : « *Ne pas ouvrir* ») : mairie de Causse et Diège, Monsieur Robert Salesse, commissaire enquêteur, Loupiac - 12700 CAUSSE ET DIEGE ou par internet : mairie.loupiac.caussediege@wanadoo.fr)